

PROCES-VERBAL DE SEANCE **CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2024**

Convocation du : 13 février 2024

Date de publication : 22 février 2024

Nombre de conseillers :

— En exercice : 12

— Présents : 10

— Votants : 12

L'an deux mil vingt-quatre, le quinze février à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la Présidence de Monsieur LE GOFF Frédéric, Maire.

Étaient présents : Mme ARROUET Catherine, Mme BAUDART Marie-Édith, Mme SAUVAGE Sophie, Mr. AGASSE Mickaël., Mr. DOREE Claude, Mr AUBOURG Yves, Mr CHOPART Frédéric, Mme MENARD Joy, Mr. MARECAL David.

Absents excusés : Mr QUIBEL Benjamin (procuration à Mme BAUDART) ; Mme DUBOIS Virginie (procuration

Absents :

Secrétaire de séance : Mr DOREE Claude

Compte de gestion 2023

Présentation du compte de gestion du receveur municipal.

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2023.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes

Compte administratif 2023

La séance du vote du compte administratif est présidée par Marie-Edith BAUDART, doyenne d'âge.

Conformément à la Loi Monsieur le Maire se retire de la séance.

Madame BAUDART Présente le Compte Administratif. Celui-ci présente une balance qui se décompose comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT
DÉPENSES PRÉVUES	1 018 895.68 €	3 365 429.66 €
DÉPENSES RÉALISEES	900 057.61 €	594 719.66 €
RECETTES PRÉVUES	1 018 895.68 €	3 365 429.66 €
RECETTES RÉALISEES	942 360.09 €	1 699 101.18 €

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023

Investissement : + 1 104 381.52 Euros
Fonctionnement : + 42 302.48 Euros

RÉSULTAT DE LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2023

Investissement : + 1 559 800.97 Euros
Fonctionnement : + 176 782.16 Euros

Approbation à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

Affectation du résultat

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur le Maire,
Après avoir examiné le compte de gestion ;
Après avoir examiné le compte administratif et statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 ;
Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

A – Résultat de l'exercice 2023 : 176 782.16 €
B – Résultat antérieurs reporté : 134 479.68 €
C – Résultat à affecter (R002 Fonctionnement) : 176 782.16 €

023 Virement de la section fonctionnement : 119 669.68 €

Vote des taux communaux

Monsieur le Maire, propose de voter le taux des taxes directes locales soit :

TH résidences secondaires et locaux vacants	13.11 %
TFPB (taxe foncière propriétés bâties)	47.35 %
TFNB (taxe foncières propriétés non bâties)	74.28 %

Après délibération, l'ensemble du Conseil municipal approuve ces taux pour l'année 2024 qui ne subissent pas d'augmentation.

Vote des Subventions aux associations

Le montant total des subventions sur proposition de Monsieur le Maire et après délibération et vote à l'unanimité du Conseil Municipal est de 15 430 euros pour l'année 2023.

Adoption à l'unanimité.

Subvention CCAS

Monsieur le Maire propose d'attribuer la somme de 2300 euros au CCAS, afin que l'on puisse équilibrer son budget primitif en dépenses et en recettes.

Adoption à l'unanimité.

Budget Primitif 2024

Monsieur le Maire présente son projet de budget primitif pour 2024 et invite le conseil à voter ce budget par chapitre.

Chaque chapitre est examiné et validé par le Conseil Municipal pour un total de **1 088 896.66 euros en Fonctionnement** et **2 818 155.13 euros en Investissement**.

Adoption à l'unanimité

FIN DE SEANCE 19h30

